

Femmes cévenoles, filatures et soie

Luc Bazin

Citer ce document / Cite this document :

Bazin Luc. Femmes cévenoles, filatures et soie. In: Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie, n°3-4/1987. Industrie, techniques et patrimoine. pp. 163-174;

doi : <https://doi.org/10.3406/mar.1987.1344>

https://www.persee.fr/doc/mar_0758-4431_1987_num_15_3_1344

Fichier pdf généré le 04/04/2018

Abstract

Women of the Cevennes, spinning mills and silk.

The official story of sericulture seems to involve only men. Yet a few great names like Olivier de Serres, Pasteur or Vaucanson hide 600 mills, 30,000 spinners — all of them women — and an area wholly dedicated to the cycles of silk production until the turn of the century. The oral memory transmitted by all these women, less obtrusive but more concrete, describes gestures, tools, knowledge and also the foremen's rounds, the productivity, the fines. Beyond the working conditions, the stories recall memories of lives divided between home, farm and mill. In either of these fields, women appear to have been the main actors : behind the scenes, they were the ones who wove the weft of this story.

Résumé

L'histoire officielle de la sériciculture et de la filature est écrite au masculin. Pourtant, derrière certaines «têtes d'affiche» — Olivier de Serres, Pasteur ou Vaucanson — , ce sont 600 usines, 30 000 fileuses et une région entière qui, au détour du siècle, se plient au cycle de la soie. Plus discrète mais aussi plus concrète, la mémoire orale féminine raconte et décrit des gestes, des ustensiles, des savoirs, mais aussi les rondes des contre-maîtres, les rendements, les amendes. Au-delà des conditions de travail, ces récits évoquent une vie partagée entre la maison, la ferme et la filature. Dans chacune de ces sphères les femmes apparaissent comme les agents principaux. En coulisse, la trame de cette histoire, ce sont elles qui l'ont tissée.

Femmes cévenoles, filatures et soie

Lorsqu'on laisse parler les indicateurs socio-économiques, rien ne distingue aujourd'hui la femme cévenole d'une femme provençale ou ardéchoise ; ni ses comportements au travail, ni ses conduites familiales ne laissent supposer qu'elle a un jour tenu une place significative dans l'économie locale. L'histoire officielle de la sériciculture est pareillement écrite au masculin. Mais une autre histoire reste à écrire, plus sensible peut-être, et qui reprendrait les mots de celles qui l'ont faite et les détails souvent négligés de leur existence d'ouvrières — une histoire par conséquent plus discrète, mais aussi plus concrète, qui tient dans des gestes, des ustensiles, des rondes de surveillantes et des moiteurs d'ateliers. Cette seconde histoire n'efface pas la première, elle l'anime et c'est de ce complément d'âme que l'identité de la femme cévenole se nourrit (*). Des arcades de filatures, des chemins de fileuses, quelques mûriers abandonnés sur une bordure de route, un cours d'eau détourné : le décor est toujours dressé, et les femmes en coulisses n'ont pas oublié leur rôle, second le plus souvent. Mais la trame de cette histoire, ce sont elles qui l'ont tissée. Derrière ces « têtes d'affiche » que sont Olivier de Serres, Pasteur ou Vaucanson, ce sont 600 usines, 30 000 fileuses et autant de bassines de dévidage, et une région tout entière qui jusqu'au détour du siècle se plie au cycle de la soie (1).

L'odeur de la fileuse

« Il y a dans nos pays de filature une odeur sui-generis qu'on appelle l'odeur de la fileuse... » (*Débats à la Chambre des Députés en 1909*)

Lorsqu'une industrie imprègne une société à la façon dont un parfum imprègne une peau, le souvenir en reste longtemps vivace. Bien qu'abandonnée depuis une

(*) Cet article est redevable à Françoise CLAVAIROLLE qui a réalisé avec nous les entretiens.

(1) La sériciculture se pratique de manière intensive en Cévennes depuis le XIV^e siècle (dès 1234, l'industrie de la soie exportant sur Marseille y est signalée. Cf. E. LE ROY LADURIE, *Les paysans du Languedoc*, Paris, 1969). Pendant longtemps, sériciculture et filature ont été réunies en une seule activité domestique. Avec les encouragements de l'Etat, le processus de tissage s'industrialise. Tout au long du XIX^e siècle, de grands ateliers seront bâtis, utilisant la force hydraulique, puis la machine à vapeur. Cependant, ces entreprises ne pourront résister aux importations de soie d'Orient, dont le monopole appartient à la corporation des Soyeux Lyonnais.

trentaine d'années, l'industrie de la soie a ainsi pénétré la société cévenole et conserve donc son actualité dans la mémoire collective de sa population.

L'histoire sociale de la sériciculture et de la filature se construit à partir d'une compréhension de l'univers féminin cévenol. En effet, depuis les travaux agricoles (« l'éducation » des vers à soie) jusqu'au fil de soie, produit des innombrables filatures de la région, les femmes apparaissent comme les agents principaux du développement de cette activité. Leur présence à tous les niveaux de la chaîne de fabrication est un des aspects les plus remarquables de cette production. Il existe une corrélation tout à fait particulière entre les filatures et le milieu dans lequel elles se sont développées. D'une part, les savoirs techniques et les savoirs paysans sont étroitement imbriqués, d'autre part, l'activité d'élevage des vers à soie, la sériciculture, tributaire des conditions écologiques, soumet l'industrie à ses propres rythmes.

Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle que les femmes ont libre accès aux manufactures. Leur travail est d'autant plus apprécié qu'avec la mécanisation, l'effort nécessaire est moindre et la productivité ne cesse d'augmenter. Leur salaire est de plus considéré comme un revenu d'appoint pour les ménages agricoles. La jeune ouvrière vit avec sa famille et son salaire vient en complément de celui de la personne — père ou mari — qui la nourrit et la loge : « *Quand j'ai eu mon certificat (1908), il fallait faire quelque chose, j'ai bien travaillé un an à la maison, mais ça ne rapportait pas, alors je suis allée à la filature pour gagner 15 sous par jour... Un an pour gagner ça, petit à petit ; une fois que j'ai su filer, j'ai gagné deux francs par jour et ces deux francs, c'était apprécié à ce moment-là. Je les donnais à mes parents, à ce moment-là, les enfants ne gouvernaient pas... !* ».

Lorsqu'on évoque ce salariat avec d'anciennes ouvrières, il est vécu comme une période privilégiée, dont les désagréments (odeurs, brimades ou sévérités patronales) disparaissent, comme corrodés par l'action du temps sur les mémoires, cette « oubliuse mémoire » (2) : « *D'aller à la filature, c'était des vacances pour moi...* ». Effectivement, au cours d'un premier sondage, ces femmes n'expriment que très rarement les conditions contraignantes des filatures. Leurs paroles illustrent une imagerie traditionnelle — mêlant la période de jeunesse à l'idéalisation du passé — qui semble puiser sa logique dans ce que l'on pourrait appeler « l'idéologie de la soie en Cévennes ». Témoins et acteurs de cette activité s'accordent en effet à ne dévoiler que les éléments positifs de cette histoire : un système économique et technique ajusté à un milieu naturel favorable, qui, en se développant, a procuré un état de richesse relative à un grand nombre de familles cévenoles. Il n'est pas surprenant de découvrir, en seconde analyse, une histoire plus complexe. Progressivement, le discours au féminin semble alors se diversifier, parfois même se contredire.

Un des spécialistes de l'observation sociale, philanthrope et hygiéniste écouté au milieu du XIX^e siècle, n'a-t-il pas écrit : « *Bien peu de travaux sont plus dégoûtants, d'une odeur plus repoussante et payés d'un salaire plus faible que la première préparation de la soie ou son tirage du cocon* » (3). Certains témoignages font effectivement état du caractère très pénible du travail de l'ouvrière fileuse. Avec les premières machines à dévider, assise devant sa bassine, elle doit adopter une position oblique afin de surveiller à la fois les fils qui se dévident des cocons et ceux qui

(2) J.O. MAJASTRE, « Oubliuse mémoire », *Le Monde Alpin et Rhodanien*, n° 1-4, 1982.

(3) L.R. VILLERMÉ, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, Paris, Jules Renouard et Cie, 1840.

s'enroulent sur le dévidoir. De la bassine, contenant une eau à 80° environ, s'échappe une vapeur constante. Au fond de celle-ci, la chrysalide décomposée vicié l'eau et diffuse une odeur putride « de babota » extrêmement désagréable qui imprègne les vêtements de l'ouvrière et dont elle ne parvient pas à se débarrasser. Les filateurs soutiennent que les conditions d'hygiène sont « *malgré les apparences* » très favorables, alléguant pour cela l'absence de plaintes de la part des inspecteurs du travail et le faible recours aux soins médicaux.

Une étude réalisée au début du XIX^e siècle dans le milieu de l'industrie soyeuse dresse pourtant une liste impressionnante de maladies de l'appareil respiratoire, dues aux écarts de températures que subissent les ouvrières entre la filature et l'extérieur, et à la moiteur de l'atmosphère de l'atelier, ainsi que d'infections cutanées provoquées par l'immersion constante des mains dans les bassines : troubles atrophiés, panaris, infections et allergies : « *Elles avaient souvent mal aux mains, c'était l'eau des bassines [...] c'est la séricine des cocons qui donnait mal aux mains, ça leur donnait des cloques [...]. Alors, tous les samedis, on mettait une bassine à la porte du bureau avec de cette eau jaune (probablement de la glycérine) et elles trempaient leurs mains dedans* ».

Patrons, contremaîtres et fileuses

Une fileuse raconte : « *On ne devait pas parler, on voyait le surveillant passer, et quand il avait passé le dos, on parlait un peu [...]. Alors des fois, il venait et me disait : "Dis, si tu chantaient un peu ? Tu sais quand tu chantes tout le monde écoute et ça marche mieux !"* » (4).

L'encadrement, généralement masculin — on compte en moyenne un homme pour une trentaine de fileuses —, est évoqué sous deux aspects. Le premier est plutôt paternaliste : « *Il nous grondait, il y allait même fort, parfois, le patron, mais je reconnais qu'il avait besoin d'être sévère, parce qu'un homme, pour gouverner au moins 80 femmes dans un atelier, eh bien, il n'avait pas besoin d'avoir le sourire, ça il faut le reconnaître... !* ». Le second aspect fait état d'un autoritarisme répressif : « *Il se promenait de long en large parce que tout le monde n'avait pas le même rendement [...]. A la fin du mois, celle qui n'avait pas son rendement, on lui faisait sauter une heure, elle était prise, oui, à la fin du mois... Ah ça, c'était l'usage !* ».

Les récits se placent souvent sous l'angle du défi à l'autorité du contremaître. Pour rompre avec l'uniformité et la monotonie d'une longue journée de travail, les jeunes fileuses sont toujours prêtes à faire des espiègleries, « *une cabriole dans l'allée* » ou des bavardages intempestifs dans le dos du contremaître.

La confrontation des divers points de vue permet d'appréhender la nature des relations qui existent entre le filateur et les fileuses, dans le cadre d'une industrie qui doit se moderniser : « *Notre principale préoccupation doit être de savoir dans quelle mesure nous pouvons compter sur notre main-d'œuvre pour les procédés que nous proposons d'employer, comment elle s'y associera et nous secondera* » (5).

(4) Sur la pratique du chant dans les filatures cévenoles, cf. Michel VIDAL, « Chanter à l'usine : étude de quelques faits de la culture ordinaire des ouvrières de la soie en pays gangeois (1900-1950) », rapport d'enquête inédit, 1986, 65 p. (à paraître).

(5) J. PAYEN, *La sériciculture et la filature de la soie avant et après la loi du 11 juin 1909*, Thèse de droit, Université de Dijon, 1910, p. 204.

La question est donc déjà à l'ordre du jour au milieu du siècle dernier, au moment de l'adoption de nouvelles machines mécaniques dans les filatures : « *Elles ôtent du travail aux ouvriers ; mais ce mal inévitable n'est que passager, et un bien immense permanent vient ensuite le compenser* » (6). S'agit-il de ce bien, lorsque Villermé constate qu'avec la mécanisation des manufactures, le temps de travail s'est allongé au XIX^e siècle ? Jusqu'au début du XX^e, la journée de travail est découpée en trois ou quatre séances, débutant à 5 heures pour s'achever à 19 heures. Mais à la suite de mouvements ouvriers, notamment dans l'industrie textile, les filateurs réduisent « spontanément » la durée de travail journalier à 10 heures en 1892, du lundi au samedi, et adoptent quelques mesures sociales. Une loi de juillet 1905 protège les ouvrières âgées en leur permettant de réclamer une pension dans leur commune de résidence. De même, des sociétés de secours mutuel, constituées sur la base de cotisations mensuelles, tentent, de la naissance à la mort, d'assister les ouvrières, dont les salaires n'ont pas augmenté de 1820 à 1903 : 1,50 F par jour (7). Un mineur gagne, quant à lui, 4 francs par jour, à peu près ce que rapporte une journée de vendange dans les domaines viticoles du Languedoc, qui attirent de plus en plus les cévenols.

De nombreux érudits insistent sur la docilité de cette main-d'œuvre rurale : « On recherche plutôt des femmes dont le salaire est moins élevé et qui produisent tout autant ». Cependant, des événements marquants signalent que cette soumission se détériore. On s'inquiète de « la mentalité ouvrière » dont le filateur craint le caractère contagieux : « Il y a l'ouvrière du XX^e aigrie contre les autres et contre elle-même, qui refuse de travailler pour 20 sous par jour » (8).

Dès 1895, des grèves s'organisent dans les filatures. En 1906, les ouvrières de Ganges, important centre textile de l'Hérault, regroupées dans un syndicat local, se mettent en grève pour obtenir finalement une augmentation de 50 centimes par jour. Deux ans plus tard, se tient à Alès le premier congrès régional des fileuses, fixant les principales résolutions qui sont discutées au Parlement en 1909. Les mesures tentent d'enrayer une pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie cévenole que l'essor des villes des bassins houillers et celui de la viticulture languedocienne contribuent à accélérer. C'est durant cette période que les revendications ouvrières seront les plus écoutées : « Si vous voulez relever l'industrie de la soie, il faut ramener dans nos filatures les femmes et les filles de France ; pour cela, il faut leur faire des conditions de travail acceptables » (9). Les mouvements migratoires de la population cévenole, et en particulier féminine, au début temporaires, tendent à devenir définitifs. Les mesures prises seront pourtant impuissantes à freiner l'émigration cévenole car, si jusque-là la sériciculture pouvait alimenter les ressources d'un ménage, cette relative prospérité se dégrade : les maladies des vers à soie et la concurrence étrangère déciment un à un les élevages. Dans le petit centre manufacturier de Valleraugue par exemple, la population, qui était de 4 500 habitants en 1848, n'est plus que de 2 440 habitants en 1903.

(6) L.R. VILLERMÉ, *op. cit.*, p. 299.

(7) D'après A. GAUTHIER, *Les ouvriers du textile dans le Bas-Dauphiné sous la 3^e République*, Thèse de Doctorat de 3^e cycle en Histoire, Université de Lyon III, 1983. En 1885 une ouvrière devait travailler trois jours pour acheter 1 kg de pommes de terre.

(8) L. de l'ARBOUSSET, *La filature et la sériciculture en France*, Alais, L. de l'Arbousset, 1908, p. 7.

(9) J. PAYEN, *op. cit.*, p. 197.



*Ci-dessus : Une filature cévenole au début du siècle.
Ci-contre : Patron, contremaître et fileuses dans
une petite filature de la fin du XIX^e siècle à Ganges
(Hérault). Cartes postales, coll. L. BAZIN.*



Ci-contre : Hommage des fileuses à leur patron. Saint-Etienne-Vallée-Française (Lozère). Coll. L. BAZIN. Ci-dessous : La filature du Pont de Rastel, commune de Chamborigaud (Gard). Photo L. BAZIN.



Paysannes et ouvrières

« J'avais 12 ans, on me mettait une caisse : j'étais assez grande à 12 ans, mais c'était quand même pas assez... Quand le contrôleur venait, on me faisait sortir, car j'ai jamais su mentir, et le patron avait peur que je dise que j'avais 12 ans ! »

Déjà en 1898, une loi légalise l'embauche des jeunes filles dès l'âge de 13 ans (10). Les familles nombreuses, tout particulièrement, fournissent à l'industrie de la soie une importante main-d'œuvre : *« Ma mère y avait travaillé, avec ses filles. A l'usine on les prenait à 12 ans, à 13 ans, les petites, elles faisaient les petites corvées : elles portaient les cocons pour cuire... A 14 ans on les mettait sur une bassine, on leur apprenait à filer, et allez... ! »*. Une fileuse plus âgée et plus expérimentée dirige l'apprentissage de la jeune fille. Les petites filatures drainent une trentaine d'ouvrières, habitant les villages et hameaux alentours : *« C'était quelqu'un qui était du pays qui avait construit cette usine. Ça fait qu'il travaillait pour les gens du pays, quand même, il accommodait les gens »*.

Les usines plus importantes recrutent leur main-d'œuvre féminine dans un secteur plus large.

Dans le premier cas, celui des petites filatures, l'importance des responsabilités quotidiennes des femmes entraîne une nécessaire interpénétration de la vie domestique et de la vie ouvrière. Il n'est pas rare qu'une mère de famille apporte, pour gagner un peu de temps, sa marmite de soupe pour la famille, qu'elle met à cuire dès le matin sur un coin de la cuisinière de l'usine. Certaines réflexions montrent très bien l'acuité de cette relation entre deux mondes : *« Quand j'allais à l'école à 8 heures, j'allais me faire coiffer par ma mère aux Horts pendant sa demi-heure, parce que, moi, mes sœurs elles filaient aussi [...]. Je me faisais coiffer en passant et je montais à l'école »*.

A l'inverse, certains travaux manufacturiers sont réalisés à la maison. Les fileuses proches d'usines de bonneterie — nombreuses dans cette région — brodent encore le soir chez elles des bas de soie, par douzaines, à la lumière d'une lampe à pétrole.

Dans le second cas, lorsque les usines ont une main-d'œuvre logée en internat, du lundi au samedi, cette dualité s'estompe totalement au profit d'un rythme spécifiquement usinier, marqué par le démarrage de la machine à vapeur et l'arrêt des dévidoirs.

Pendant la mauvaise saison au moins, les fileuses hébergées dorment dans l'enceinte même de l'usine lorsque le bâtiment comporte une aile habitable, ou bien elles louent à plusieurs des chambres dans les villages proches : *« Toutes les maisons à Saint André étaient louées à des fileuses... C'est mes parents, ils avaient loué un petit appartement, on était deux jeunes filles et on faisait notre popote toutes les deux »*.

Dans les dortoirs d'usine, les femmes doivent s'accommoder d'une pièce pour cinq ou six personnes. C'est le cas notamment à l'usine des Mazel, dans cette vallée de Valleraugue. Le bâtiment contient, dans une aile opposée au logement des

(10) A. Gauthier signale qu'il y a en 1872 dans les industries textiles du Bas-Dauphiné, 1/5^e d'enfants de moins de 16 ans parmi les ouvrières. Cette caractéristique se maintiendra longtemps encore.

patrons, six chambres de fileuses et l'appartement du contremaître. Dans ce cas, la longueur et la fatigue d'une journée apparaissent, en souvenir au moins, légèrement atténuées car l'ouvrière logée, éloignée de sa famille, est épargnée du surcroît de travail que certaines d'entre elles accomplissent encore en rentrant à la ferme : « *Quand j'arrivais à 5 heures, je partais avec mes chèvres, j'allais les garder. Je me rappelle, quand même, c'était fatigant, la filature et puis les chèvres. Je m'endormais là-bas sur le pont, tellement que j'avais sommeil... et après il fallait encore les traire...* ».

Les internes apportent leur « paillasse » pour dormir, ainsi que des provisions de la ferme pour leurs repas. Elles se répartissent dans les dortoirs par affinités, la plupart du temps par quartiers ou villages d'origine, ou même par confession. Si l'on avoue qu'« *on ne faisait pas la différence à la filature* », on ne se mélange pas pour autant : « *Les jeunes filles de l'Ardaillés chantaient leurs cantiques protestants... Nous par exemple, on chantait Noël, mais elles, elles chantaient maintenant le chant : Mon beau sapin... ! A l'époque c'est que les protestants qui chantaient mon beau sapin...* ».

Après la journée de travail, les femmes ne peuvent sortir que jusqu'à 9 heures, puis le contremaître est chargé de fermer les portes. On lit par exemple dans un règlement pour les « fileuses logées » :

« Art. VI : - Pendant les repos, les ouvrières peuvent se promener et se distraire dans la cour attenante à leur logement ; elles ne doivent aller en ville que pour faire les achats qui leur sont indispensables, après en avoir obtenu l'autorisation de leur surveillante.

Art. VII : - Il est absolument défendu d'aller en ville la nuit sous aucun prétexte.

La porte de la maison donnant sur la rue sera fermée à 6 heures l'hiver, à 8 heures l'été, celle donnant sur la cour à 8 heures l'hiver, à 9 heures l'été. Celles qui, après les heures indiquées, iraient en ville sans autorisation préalable de M. le Directeur, seraient congédiées et perdraient leur droit au voyage aller et retour » (11).

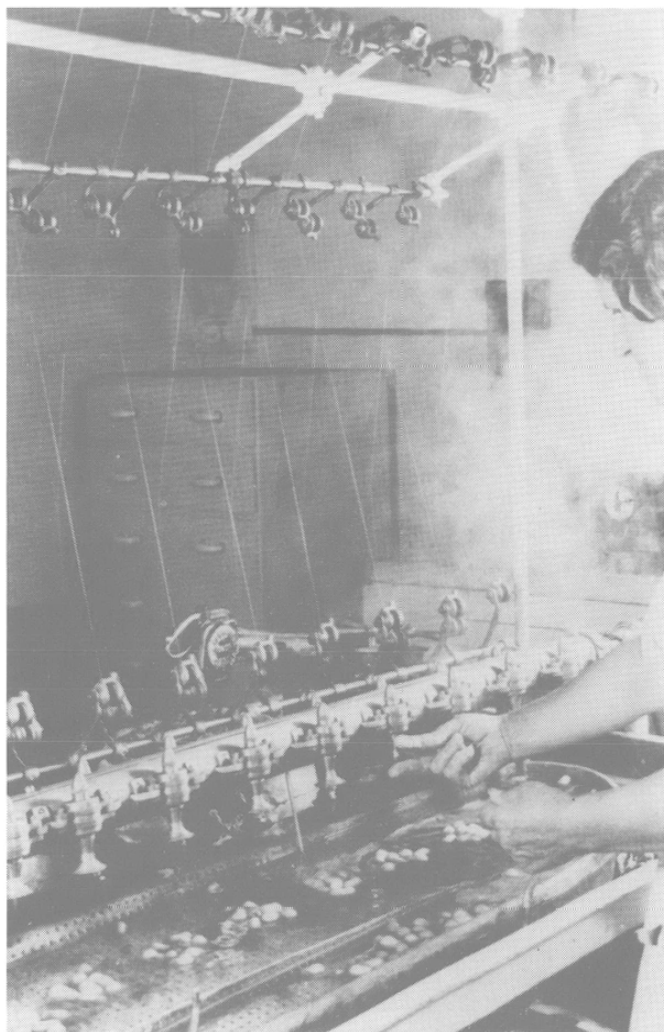
La réglementation de ces « usines-pensionnats » (12) fixe dans le détail la vie, et l'exigence de moralité des fileuses qui doivent procéder impérativement à leur toilette du matin à 5 h 1/2, s'habiller et se conduire de façon convenable, ainsi qu'obéir et se soumettre aux surveillantes. Il arrive même qu'elles soient tenues d'assister aux offices le dimanche et les jours fériés. Toute infraction à ce singulier code de travail entraîne une sévère répression qui va de la suppression de la prime sur la production à l'exclusion de l'usine, en passant par des corvées supplémentaires, à l'image de la vie de caserne. Pourtant en cas de mécontentement, « *on nous engueulait, on nous mettait à notre maison pour quelques jours* », mais on ne parlait pas de licenciement. Le témoignage nous est confirmé par un filateur : « *C'était un peu l'Armée du Salut. Quand une fileuse rentrait, elle restait jusqu'à ce qu'elle veuille bien partir... Dans un village, vous connaissez tout le monde et tout le monde vous connaît... Il y en a qui ont fait 70 ans à la filature* ».

Malgré l'absence de licenciement, la crise qui frappe sévèrement la filature cévenole à partir de la fin du XIX^e siècle conduira peu à peu à une certaine précarité

(11) Extrait des « Règlements des filatures H. Bertrand » à Saint-Jean-du-Gard.

(12) Cf. travaux de l'Ecomusée Nord-Dauphiné « Chroniques des Usines-Pensionnats », 1985.

Ci-contre : La fileuse surveillant ses « bouts », constitués chacun de huit cocons se dévidant. Coll. L. BAZIN. Ci-dessous : Le décoconage à Monoblet (Gard), en 1985. Photo L. BAZIN.



de l'emploi de fileuse. La crainte du chômage transforme l'attitude des ouvrières, et encourage le paternalisme des filateurs conscients d'être désormais les bienfaiteurs de la région. En 1891, en « hommage » à M. Boudou, filateur de Saint-Jean-du-Gard, on peut lire un éloge lyrique et touchant de la part de ses employés, ouvriers et fileuses, lorsqu'il leur annonce son intention de ne point fermer ses usines : « Nous venons donc collectivement vous assurer que nous nous montrerons dignes de votre confiance, et que par le zèle, le soin constant que nous apporterons à remplir la tâche qui nous incombe, notre travail vous sera profitable. Grâce à votre généreuse pensée, les esprits se rassèrent, les cœurs ont repris courage ; désormais, nous pouvons compter sur d'heureux lendemains, étant à l'abri des éventualités de la vie puisque dans le Ciel de notre cœur obscurci naguère s'est montré l'arc-en-ciel de l'Espérance » (13).

Batteuses, fileuses et noueuses

La travail de la soie, répétitif et minutieux, exige autant de délicatesse que d'habileté et de patience. Il n'est pas question de décrire avec précision la multiplicité des opérations, gestes, touchers et regards que nécessite la fabrication d'un fil de soie. Rappelons-en seulement les grandes étapes :

La première opération, le « déblazage », ou battage, consiste à enlever les premières « vestes » ou « frison » du cocon. Les déchets récupérés formeront la schappe, utilisée également pour faire un fil de moindre qualité. Pour cela, l'ouvrière batteuse jette un certain nombre de cocons dans sa basine d'eau chaude et, à l'aide d'un balai de bruyère — qui tournera plus tard automatiquement —, « purge le frison ». Elle saisit ensuite le maître brin (14) qu'elle dispose sur un crochet. Les fileuses situées en face d'elle prendront ces cocons au fur et à mesure de leurs besoins.

L'opération exigeant le plus de doigté et un long apprentissage est assurée au poste de fileuse, car cette dernière doit maintenir l'homogénéité d'un fil qu'elle fabrique avec plusieurs brins de cocons (2 à 6) qui forme ainsi « un bout ». En se dévidant, les brins, gluants de séricine, traversent une filière ou « agate » percée d'un trou calibré. Ils se collent les uns aux autres par une friction, une « croisure », qui expurge l'eau et donne au fil une section arrondie. Le fil frotte ainsi sur lui-même ou avec un autre « bout » voisin. La soie s'enroule en écheveau, ou « flotte », derrière la fileuse sur les « guindres » chauffés, ou « asples », dévidoirs autour desquels sèchent les fils de soie grège.

L'agilité et « l'œil » de l'ouvrière s'attachent à maintenir le bon « titre » (15), c'est-à-dire à rajouter des cocons sur chacun des « bouts » qu'elle surveille (de 2 à 8 bouts suivant la machine), à mesure qu'ils se dévident. Une bonne fileuse doit fabriquer 600 à 700 grammes de soie par jour avec une machine à 4 ou 6 bouts.

Les fileuses sont assistées d'une « rattacheuse » ou « noueuse » chargée de faire le « nœud de la fileuse » sur les fils qui cassent. C'est elle aussi qui doit « pren-

(13) Texte d'« Hommage à Mr Boudou » exposé au Musée de Saint-Jean-du-Gard.

(14) Le fil unique qui forme le cocon qui entoure la chrysalide mesure de 800 à 1500 mètres en moyenne.

(15) Le « titre » : calibre du fil mesuré en « denier » (0,05 gr) pour 476 mètres de fil de soie. Le titre de 11/13 par exemple donne un fil très fin composé de trois cocons. Le 20/22 deniers était le fil universel.

dre l'essai », c'est-à-dire l'échantillon de fil qui, pesé, permet d'apprécier si le « titre » a bien été respecté (16).

L'édification d'un espace

La sériciculture se pratique dans toutes les petites exploitations. Celles-ci ne permettent que des élevages où sont nourries en moyenne deux onces de « graines » de vers à soie (17). Pourtant, 80 mûriers au moins sont nécessaires à cette production, dont trois personnes doivent s'occuper en permanence, surtout pendant les quinze premiers jours après l'éclosion : « *Les vers à soie, c'étaient un tue-monde, comme on dit* ». Leur alimentation nécessite une très grande quantité de feuilles. Celle-ci est le résultat de travaux (taille de printemps, fumage), d'échanges et de circulations qui courent sur toute l'année et mettent à contribution toute la collectivité sur son territoire. L'activité industrielle, ancrée dans cette économie et cette société, y puise aussi bien sa main-d'œuvre que sa matière première. Les établissements, de dimensions variées, sont dispersés tout au long des vallées. Ces deux activités ont profondément façonné l'espace cévenol. La culture des mûriers a entraîné l'aménagement de « faïsses », terrasses sur lesquelles on pratique plusieurs cultures associées. La sériciculture a donc conduit à une plus grande maîtrise et à une exploitation maximale du terroir, depuis les bordures de chemins jusqu'aux flancs les plus abrupts des montagnes.

Les filatures, quant à elles, redoublent cette structuration de l'espace : elles construisent un véritable lacs de canaux et de chemins qui forment un maillage serré sur tout le territoire. Leur implantation en périphérie, ou plus souvent à l'écart des villages et des bourgs, ne peut s'expliquer qu'en prenant en considération la nécessité de rassembler une population ouvrière et paysanne, ainsi que d'exploiter les richesses énergétiques et les matières premières. Ces unités de production dépendent d'un ensemble de facteurs qu'elles chercheront à s'approprier et à contrôler. Ainsi, par exemple, la génératrice hydro-électrique de la filature apportera l'électricité au village, tout en assurant au filateur une priorité sur les ressources en eau. Le maire, généralement patron de l'usine, n'aura aucun mal à justifier ces aménagements dont dépend l'équilibre économique d'une grande partie de la commune.

L'édification d'un temps

Aux rythmes saisonniers qui règlent la production des cocons répondent les rythmes industriels de transformation de la matière première. L'interpénétration de ces phases et leur dépendance l'une vis-à-vis de l'autre limitent leur développement autonome. L'une ne saurait assurer sa reproduction sans l'autre dans ce système. Une approche logique est nécessaire pour saisir l'interaction des deux vecteurs de la production de la soie et apprécier les limites qu'ils se tracent réciproquement.

(16) Extrait du règlement de l'Usine du Martinet (1891) : « Article VI - Toute fileuse qui dans le titre aura un grand liant ou une insuffisance de rendement, sera dans le premier cas punie d'une amende de 0,50 F à 1 F, et dans le second le prix de la journée sera réduit. En cas de récidives, ou insubordination, le renvoi pourra être ordonné ».

(17) Une once (25 gr) de « graines », c'est-à-dire d'œufs de vers à soie produit environ 36 000 vers. En une trentaine de jours, ils mangent 6 à 700 kg de feuilles. On obtient 40 kg de cocons pour une once, ce qui fait au bout du compte 10 kg de soie grège.

L'industrie doit se plier ici aux cycles naturels ; les cocons ne peuvent se stocker longtemps, ils doivent donc être filés rapidement. Par ailleurs, la production des cocons n'a jamais pu s'industrialiser (risques trop importants de développement des maladies, et problèmes d'alimentation). La croissance des filatures a donc dû respecter celle de la sériciculture.

Dans chacune de ces sphères, les femmes apparaissent comme les principaux agents. Elles sont présentes à tous les stades du processus. Ce phénomène contient une dimension symbolique certaine. En tout premier lieu, il est frappant d'entendre les femmes parler de leurs élevages : on « éduque les élèves » par exemple pour l'élevage. De même, l'incubation se fait dans un sachet porté à même le corps dans le corsage de la magnanière.

Tous ces éléments contribuent à définir une étroite intimité entre le ver à soie et la femme. De la réussite de son élevage, qu'elle conduit seule — les hommes n'aident que pour « la feuille » — dépend sa renommée et ses capacités : « *Ma mère était la mère des vers à soie...* ».

D'ailleurs l'enjeu est d'importance : « *Dites, quand on réussissait aux cocons, on avait assez pour manger toute l'année* ». La compétition règne, nul étranger n'est admis dans la magnanerie pendant cette période, et tout particulièrement lors de la montée en bruyère, qu'un simple courant d'air, un orage, ou... « *le mauvais-œil* » peut anéantir en un instant : « *Ici, quand il y avait un orage, une touffe qu'on disait, on faisait brûler un peu d'encens, c'était pour les émoussiller [les vers à soie]. Parce que ça n'aime pas les orages, ça n'aime pas le mauvais temps, ça n'aime rien !* ».

Plus avant dans la chaîne de la soie, l'identité féminine se dessine dans la filature même. Là, dans le cadre du travail, s'accomplissent les rites nécessaires du passage de l'état d'enfant à celui de jeune fille. Cette dernière est introduite dans l'univers industriel féminin ; c'est pour elle l'occasion d'un affranchissement de la tutelle parentale, dont le relais, avant le mariage, est assuré par les fileuses plus âgées.

Alors que cette activité est abandonnée (18) sous sa forme industrielle depuis une trentaine d'années, il est frappant de constater que nombreuses sont encore les femmes qui pratiquent toujours au coin de la cuisine un petit élevage...

Luc BAZIN,
Montpellier

(18) La dernière filature cévenole a fermé ses portes à Saint-Jean-du-Gard en 1963. Depuis, il existe dans un village du Gard, à Monoblet, une SICA (Société d'Intérêt Collectif Agricole Soie-Cévennes) qui tente avec succès de reproduire une soie locale sur des bases techniques et économiques nouvelles. Une centaine de familles se sont remises à produire des cocons pour la nouvelle filature (à ce propos, Cf. le film : « Les chemins de la soie », réalisation : Luc BAZIN - Marc Henri PIAULT, 1987).